Réseau
Sortir du nucléaire

Réseau "Sortir du nucléaire"
9 rue Dumenge - 69317 Lyon
Tél : 04 78 28 29 22 Fax : 04 72 07 70 04
www.sortirdunucleaire.org

Fédération de plus de 930 associations et 60 000 personnes, agrée pour la protection de l'environnement

Source : https://www.sortirdunucleaire.org/Nucleaire-EDF-a-decouvert-1-063-anomalies-et-233



**23 février 2018**

# Nucléaire : EDF a découvert 1.063 anomalies et 233 non-conformités sur 23 réacteurs

EDF vient de revoir à la hausse le nombre de défauts affectant ses réacteurs. Le dernier décompte de l'entreprise fait état de 1.063 "anomalies" (soit 553 de plus qu'en septembre 2017) et 233 "non-conformités" (soit 103 de plus) sur les équipements de 23 de ses réacteurs nucléaires en fonctionnement. A cela s'ajoutent 95 anomalies et 16 non-conformités sur les équipements de l'EPR <https://www.actu-environnement.com/ae/news/hctisn-historique-cuve-epr-asn-areva-edf-27168.php4> de Flamanville révélées en septembre 2017 <https://www.actu-environnement.com/ae/news/edf-aomalies-non-conformites-equipement-creusot-29652.php4> . Ces résultats sont issus des vérifications effectuées par EDF <https://www.actu-environnement.com/ae/news/nucleaire-edf-forge-creusot-areva-anomalies-fabrication-29528.php4> sur l'ensemble des dossiers de fabrication des équipements en provenance de l'usine du Creusot (26732) et installés sur ses réacteurs. EDF a rendu publique cette deuxième vague de résultats jeudi 22 février.

Depuis septembre dernier, EDF a audité onze réacteurs supplémentaires : Fessenheim 2, Paluel 1 et 2, Cruas 2, Cattenom 1 et 3, Blayais 2, Tricastin 1 et 4, Gravelines 4 et Civaux 2. Avec 83 anomalies et 17 non-conformités pour 30 pièces fabriquées au Creusot, le réacteur 1 de Cattenom est le plus affecté. A l'opposé, Gravelines 4 est le moins affecté : 25 anomalies ont été découvertes sur 21 pièces et aucune non-conformité..

Les anomalies correspondent à des constats de non-conformité avec une exigence contractuelle ou réglementaire. Les non-conformités traduisent le non-respect d'une exigence interne à l'usine du Creusot, le fabricant des équipements. "*Près de la moitié des constats relèvent du « traitement thermique », c'est-à-dire de la température de la pièce lors du processus de forgeage*", rappelle EDF, qui ajoute que "*les essais réalisés sur ces pièces par la suite dans le processus de fabrication montrent que ces constats ne remettent pas en cause les propriétés attendues de la pièce et son aptitude à fonctionner en toute sûreté*".. Les autres types de constats concernent des valeurs chimiques ou encore des écarts lors des essais réalisés.

**Philippe Collet**, journaliste
Rédacteur spécialisé